Direction Action Territoriale

Secteur Est

Compte rendu Commission de quartier du 27 juin 2023

QUARTIER 4.1

Lapujade - Bonnefoy - Periole - Marengo - La Colonne

Le 27 juin 2023 - 18h00- 19h45

Lieu: Centre culturel Bonnefoy **Participation:** 15 personnes

Élues :

Mme Souhayla MARTY, Maire de quartier 4.1

Intervenants:

- Direction Environnement et Énergie
- Direction des Services à la Population
- Direction de l'Action Territoriale Mairie de Toulouse

>Document support: Diaporama

NB: Ce compte-rendu ne retranscrit pas l'intégralité des débats mais les principaux échanges d'intérêt collectif. L'ensemble du compte rendu est lié au déroulement du diaporama détaillé.

Équipe du secteur EstMaison de la Citoyenneté Est
8 bis avenue du parc - 31500 Toulouse
05 67 73 83 54



Ordre du jour : Madame Marty se présente et remercie les participants. Elle présente l'ordre du jour de la commission de quartier.

1. Actualités du quartier

1.1 Rencontres passées et à venir

Madame Marty a présenté un bilan de ses actions sur le quartier que vous retrouverez sur le PowerPoint joint.

1.2 Code de la rue

Madame Marty explique que la Mairie de Toulouse s'est engagée dans une démarche de « Code de la rue » en faveur du partage de l'espace public et du Vivre Ensemble.

Le Code de la rue permet de mieux expliquer la réglementation des rues et de promouvoir le vivre ensemble. Il s'accompagnera d'un déploiement de la ville à 30 km/h, pour atteindre 80% des rues toulousaines circulées à 30 km/h.

Une réunion à l'échelle du secteur 4 sous forme d'ateliers de concertation s'est déroulée le 16 mai. Madame le Maire invite les participants à contribuer à cette concertation sur le site <u>jeparticipe</u> jusqu'au 30 juin.

1.3 Budget participatif: «Mes idées pour mon quartier»

Madame Marty présente le budget participatif. 1600 idées ont été proposées sur la plateforme « <u>jeparticipe</u> ». Après les études de faisabilité par les services techniques, 780 idées ont été présentées lors des ateliers citoyens puis en bureau de quartier pour arriver à 200 idées, soit 10 idées par quartier.

Suite à votre vote en ligne tout le mois d'octobre, 83 projets sont retenus sur l'ensemble de la ville de Toulouse et 8 sur le quartier 4.1.

Concernant l'idée qui consiste à implanter un arbre Algal dans le quartier 4.1, Madame le Maire informe que de nombreuses contraintes techniques ne vont pas permettre la mise en application de ce projet. De plus, la phase test de cet arbre sur les allées Jean Jaures n'a pas été concluante. Le budget alloué sera alors reversé sur la multiplication des points de fraîcheur et de captation du CO2.

Qu'est ce que l'Arbre Algal?

→ C'est un arbre à algue qui joue un rôle d'épurateur d'air et de capteur de CO2 que l'on retrouvait sur les ramblas, allée Jean Jaures.

Est-ce que la mise en sens unique de la rue de Périole sera effectuée avant le terme du budget participatif 2022, à savoir fin 2024?

→ La mise en sens unique de la rue de Périole ne pourra être effective tant que les travaux lourds du métro sur le Faubourg Bonnefoy ne seront pas terminés. Cependant, les services vont mener des études sur la circulation du quartier en vue du passage de la circulation à sens unique de cette rue en 2026/2027.

1.4 Toulouse + fraîche

Madame Marty évoque les actions mises en place par la collectivité, avec notamment l'implantation d'une voile d'ombrage dans le jardin Michelet sur le guartier 4.1.

Puis, Madame le Maire donne la parole à la Direction Environnement et Énergie qui va présenter le sujet des antennes.

2.Antennes

Cf. Diaporama

Vous retrouverez les informations complémentaires sur le site Toulouse Métropole en cliquant sur le lien suivant : <u>Antennes-relais, les commissions de concertation à Toulouse · Toulouse Mairie Métropole, site officiel.</u>

Pour consulter la liste des antennes présentes sur le quartier 4.1 : https://retraitfichier.extranet.toulouse.fr/file-22d7cd4e83942a3705ed7a3484d3dbb6

La carte des antennes est consultable sur le site suivant : www.cartoradio.fr

Avez-vous de bons rapports avec les opérateurs ?

→ Même si nous sommes souvent en négociation avec les opérateurs, les rapports entre les différents services sont très cordiaux et constructifs. Par exemple, les opérateurs ne déposent pas de déclaration préalable tant que leurs projets ne sont pas présentés en commission.

Inversement, quand nous ne pouvons répondre à leurs demandes, nous leurs proposons des sites alternatifs.

Toute implantation d'antenne fait l'objet d'études de divers services en lien avec le renouvellement urbain.

Avez-vous connaissance des risques que nous encourront avec les ondes des antennes?

→ Il n'y a à ce jour aucune étude ni preuve qui prouve que les ondes soient nocives pour la santé. Il faut savoir que les ondes les plus nocives sont celles des téléphones portables car elles sont tout le temps en communication avec les antennes.

Les opérateurs implantent des antennes car ils ont l'obligation de l'état de couvrir la totalité du territoire français.

Il y a actuellement 700 antennes sur Toulouse. Combien il faudra-t-il encore d'antennes pour que le territoire toulousain soit entièrement couvert ?

→ La Direction Environnement et Énergie indique ne pas pouvoir répondre sur le nombre des futures antennes. Le trafic des données triple chaque année du fait des appels, SMS, téléchargement de vidéo ou encore application mobile. Actuellement, les antennes 5G sont implantées sur des sites existants.

Il faut savoir qu'une antenne classique peut gérer 50 connexions en même temps alors qu'une antenne 5G ne fonctionne seulement quand il y a une connexion. De plus, elles sont orientables donc il n'y a pas de dispersion d'onde.

3.Lutte contre les rats et les pigeons

La Direction des Services à la Population via le service Animal Dans la Ville présente son organisation et les différentes actions sur le territoire communal.

Le centre 3D intervient sur les espèces telles que les rats, les moustiques, les blattes ou encore les punaises de lit. La régulation des populations étant concentrée sur les pigeons.

Des campagnes de sensibilisation sont menées par ce service pour interdire le nourrissage et éviter la présence de détritus provenant de poubelles.

La réglementation ayant changé avec l'interdiction de l'appâtage permanent ou encore l'application de traitement préventif, le service a mis en place des méthodes alternatives comme des campagnes de dératisation par furet, l'installation du dispositif « Securat » ou encore l'implantation de pigeonnier contraceptif.

En 2020, 2160 pigeons ont été capturés dans des cages trappes, aucune capture au filet en raison de l'absence d'agents sur le terrain une partie de l'année.

En 2021, 3089 pigeons ont été capturés dans des cages trappes, 916 pigeons capturés par capture au filet.

En 2022, 2625 pigeons ont été capturés dans des cages trappes, 834 pigeons capturés par capture au filet.

En 2022 sur le quartier 4.1, ce sont 196 pigeons qui ont été capturés par cages trappes et 113 pigeons qui ont été capturés au filet.

Ces nombres comprennent les pigeons trop jeunes qui n'ont pas été stérilisés et relâchés sur site, les pigeons bagués qui ont été relâchés sur site, les pigeons capturés pour coloniser les pigeonniers contraceptifs (le pigeonnier contraceptif du lac de la Reynerie a dû être recolonisé en raison d'une intrusion dans le pigeonnier qui avait vu sa porte forcée et de travaux sur la toiture).

Pour finir, Madame Marty évoque qu'un travail coordonné entre cette direction et les services de Tisséo est mené afin de traiter la problématique des rats qui remontent à la surface suite aux travaux du métro. Le service indique que des traitements sont constamment réalisés avant les travaux de démolitions.

Est-ce que le rat est le seul animal à être euthanasié?

→ Oui les rats sont euthanasiés alors que les pigeons sont stérilisés et bagués.

Est-ce que les campagnes de dératisation avec furet sont efficaces ?

→ Ce sont des interventions qui vont être amenées à se multiplier car elles sont efficaces notamment dans les parcs et jardins.

Avez-vous prévus des actions contre les moustiques ?

→ Madame Marty évoque la future installation de 14 bornes anti-moustiques qui viendront ceinturer le cimetière Terre Cabade et qui seront installées durant le mois d'août. Elle indique également avoir fait la demande à l'élue thématique pour que les riverains du quartier 4.1 puissent avoir la possibilité de faire des commandes groupées afin de s'équiper de bornes anti-moustiques.

Le service Animal Dans la Ville évoque la présence de nombreux pièges pondoirs dans le quartier ainsi que des nichoirs à chauve souris (150 sur Toulouse).

Fin de la séance 19h45